

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Poudre de Cerium

Autres désignations commerciales

BO CE2601EU, 1kg

BO CE2620EU, 20kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Agent lustrant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

CERIUM OXIDE

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Reaction mass of cerium dioxide and lanthanum fluoride and lanthanum oxide			80-100 %
	909-701-4		01-2119541810-46	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
	909-701-4	Reaction mass of cerium dioxide and lanthanum fluoride and lanthanum oxide	80-100 %
	par inhalation: CL50 = >5,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg		

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 2 de 6

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Si la victime est consciente, boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

eau pulvérisée poudre sèche mousse dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Masque adéquat avec filtre à particules P3 (Norme Européenne 143). Porter des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 3 de 6

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. La poussière doit être extraite directement à la source d'émission. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Pas de conditions spéciales de stockage requises. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Reaction mass of cerium dioxide and lanthanum fluoride and lanthanum oxide		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	8,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	3 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	4,17 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	1,5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	4,17 mg/kg p.c./jour

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Évacuation locale. La poussière doit être extraite directement à la source d'émission.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

Masque adéquat avec filtre à particules P3 (Norme Européenne 143)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 4 de 6

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	poudre		
Couleur:	de couleur crème		
Odeur:	sans odeur		
Point de fusion/point de congélation:	> 500 °C	Testé selon la méthode	OECD 102
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable		
Limite inférieure d'explosivité:			VDI 2263
Limite supérieure d'explosivité:			VDI 2263
Point d'éclair:	non applicable		
pH-Valeur:	non applicable		
Hydrosolubilité:	insoluble		OECD 105
Densité (à 25 °C):	6,8 g/cm ³		
Caractéristiques des particules:	< 5 µm		

9.2. Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique
Dangers d'explosion

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

> 500 °C

Propriétés comburantes

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	0,0 %
Teneur en corps solides:	100 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun à notre connaissance.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Éviter toute formation de poussière.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 5 de 6

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Reaction mass of cerium dioxide and lanthanum fluoride and lanthanum oxide				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		OCDE 402
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >5,05 mg/l	Rat		OCDE 403

Effets sensibilisants

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
	Reaction mass of cerium dioxide and lanthanum fluoride and lanthanum oxide					
	Toxicité pour les poissons	NOEC > 100 mg/l	96 d	Danio rerio		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Poudre de Cerium

Date de révision: 24.05.2023

Code du produit: BOCE2601EU

Page 6 de 6

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Information supplémentaire

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 0%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)